ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 151-17)
Dépôt de vente : 36, rue du Collège

LE BUREAU DE LA DÉLÉGATION CANTONALE DE ROUBAIX ET SES ENVIRONS S'EST RÉUNI HIER

Le Bureau de la Délégation Cantonale de Roubaix et ses cantons, composé de M. Gaston Dubureq, président, Mme Dupré et M. Fourgous, vice-président, Léon Cordonnier, secrétaire, et Mlle Notebaert, secrétaire adjointe, s'est réuni hier.

Il a prévu à brève échéance l'envoi aux délégués cantonaux des circulaires de visites des écoles relatives aux conditions d'hygiène des locaux et de la fréquentation scolaire.

Une note particulière sera envoyée aux délégués cantonaux des trois cantons de Roubaix pour les prier de signaler les familles des enfants des écoles qu'ils visitent dont la situation est particulièrement difficile du fait de la guerre.

En fin de réunion il a été fait une étude de la situation financière et des questions générales qui concernent les initiatives à prendre pour les délégués cantonaux.

LA GRANDE BRASSERIE
(BIÈRES EXCELSIOR)
est reliée provisoirement au Central par les 2 numéros ci-après : 721.44 — 721.45.
De même
L'INDÉPENDANTE
la Grande Meunerie-Boulangerie, 112, Bd Montebello, Lille, l'est par le numéro 709.54.
8311

Le maréchal des logis-chef Roussel, de la brigade de Roubaix, reçoit la médaille militaire

Nous apprenons avec plaisir que la médaille militaire vient d'être décernée à M. Léon Roussel, maréchal des logis-chef de la brigade de gendarmerie de Roubaix. Cette distinction bien méritée réjouira les nombreux amis de cet excellent chef qui, depuis son arrivée à Roubaix, avait eu se rendre sympathique à tous par sa bienveillance et son amabilité. Toujours prêt à rendre service M. Roussel a su mener dans les meilleures conditions possibles la tâche qui lui était dévolue.

M. Roussel est né à Gonnehem (Pas-de-Calais) où résident encore ses parents. Il entra dans la gendarmerie en juillet 1925, fut affecté d'abord à Gouzeaucourt puis à la brigade de Marcoing. Ses brillantes qualités ne tardèrent pas à le faire remarquer de ses chefs et son activité le fit parvenir en 1933 au grade de maréchal des logis-chef. Cette nomination coïncide du reste avec son affectation à Roubaix.

Actuellement, M. Roussel est affecté au bureau de la circulation routière installé à l'Automobile Club.

Nous joignons nos félicitations à celles de nos nombreux amis.

DÉLIT D'IVRESSE

L'abus de la boisson n'est pas toujours heureux pour celui qui s'y laisse prendre.

Un procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Desmet Séraphin, 41 ans, caissier, demeurant à Roubaix, 154, rue de Flandres, qui se trouvait en état d'ivresse rue Daubenton lundi, vers 14 h. 30.

BRUIT ET SCANDALE

On signalait, au Commissariat de police, qu'un individu causait du scandale 91, rue Archimède.

Les agents Jacob et Debruyckère, dépêchés sur les lieux, se trouvèrent en présence du nommé Laporte Henri, habitant 91, rue Archimède impasse Selle, 1, qui avait défoncé la porte de la cour donnant sur l'habitation de Mme Henry-même adresse.

La présence des représentants de l'autorité ne tarda pas à faire revenir le calme et Mme Henry portera plainte contre le trop bruyant personnage, défonceur de portes.

UNE AUTO DÉFONCE UNE FAÇADE

M. Requillart Alexandre, négociant, demeurant à Croix, 68 avenue Gustave-Delory, circulait en voiture à Roubaix lorsque, croyant emprunter la rue des Ogiers, il monta brusquement sur le trottoir. La vitesse aidant, sa voiture a défoncé la porte d'entrée et une partie du mur de façade de l'immeuble situé 17, rue des Ogiers, et appartenant à M. Vandertigel Albert.

A première vue, les dégâts occasionnés par cet accident paraissent peu importants.

VOL DE VÉLO

Les vélos disparaissent à une cadence accélérée depuis un certain temps.

Hier encore, vers 19 h., M. Coutrelle Marcel avait laissé sa bicyclette appuyée sur la façade d'un café situé à l'angle de la rue Pierre-de-Roubaix et de la Grande-Rue.

Lorsqu'il voulut reprendre son bien, il ne put qu'en constater la disparition. La police, saisie de l'affaire, enquête au sujet de ce vol.

AUTO RETROUVÉE

Nous avons signalé la disparition de la voiture automobile appartenant à M. Pierre Parent, demeurant 6, rue Montyon, à Tourcoing.

Le propriétaire du véhicule n'aura pas été privé longtemps de son bien car la police roubaisienne retrouvait peu après la voiture dérobée, abandonnée dans la rue Gustave-Delory.

Ce genre d'emprunt est maintenant assez fréquent. On aimerait toutefois que pareille chose ne se produise plus si souvent dans l'avenir en raison des conséquences très graves que cette façon de faire pourrait entraîner.

PETITE QUERELLE

M. J. P. se disputait avec son amie Mme A. Trissette, dans le logement qu'ils occupent rue de la Gare. La discussion s'envenimant, quelques coups furent échangés, sans grande gravité toutefois. Les voisins séparèrent les « combattants » et le calme ne tarda pas à renaître dans un foyer troublé quelques instants par un orage passager.

LE « BAIN FORCÉ » DU PONT DE LA GAIETÉ

Pour compléter notre information d'hier, relatant l'accident dont furent victimes dimanche à 21 h. 30 au pont de la Gaieté, trois mobilisés trompés dans l'obscurité, nous devons dire que l'alarme fut donnée par M. Roger Carré, 19 ans, entrepreneur de transports, 52, rue de Menin, qui rentrant chez lui, entendit la chute des soldats dans l'eau.

M. Carré pénétra dans l'estaminet Clarebaut, 1, rue Darbon, où se trouvait M. Lefebvre. A trois et non sans efforts, ils réussirent à sauver les trois victimes en leur tendant des queues de billard, et les conduisirent au café Darbo, où des soins leur furent prodigués.

MM. Carré, Clarebaut et Lefebvre, peuvent se féliciter d'avoir pu porter aussi rapidement secours, dans des conditions difficiles à ces trois piétons qui n'auraient pu d'eux-mêmes regagner le quai.

EN VUE DE LA PRATIQUE DES SPORTS D'HIVER

Sur l'initiative d'une Commission comprenant M. le Sénateur Borrel, Président de la Commission de Tourisme au Sénat, et les représentants des grandes associations de Tourisme, une enquête menée sur place a permis au Touring-Club de France et au Club Alpin Français de composer un tableau des stations hivernales françaises actuellement ouvertes, avec l'indication de leurs aménagements hôteliers et sportifs, de leurs moyens d'accès, de leurs ressources médicales, etc.

Demander cette notice à l'une des deux associations et, pour envoi postal, joindre un timbre.

CROSS POPULAIRE

La Ligue du Nord d'Athlétisme fera disputer dimanche prochain le cross populaire ouvert aux athlètes de toutes les fédérations. L'organisation en a été confiée à l'Excelsior Roubaix-Tourcoing.

L'épreuve se disputera par catégorie Cadets Juniors et Seniors.

Parcours cadets : 3 km. ; parcours juniors : 6 km. ; parcours seniors : 7 km.

Les engagements sont reçus au Stade A. Prouvost jusque dimanche 14 à 9 heures. Les premiers départs seront donnés à 9 h. 45.

Des prix spéciaux seront attribués aux vainqueurs de chaque catégorie, prix offerts par la 2 F. A. Le classement aura une importance pour la sélection pré-olympique.

Consultations pour enfants. — Au dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 45, rue de Cassel, séance de consultations pour enfants le jeudi 11 janvier, à 10 h.

Sociétés et Comités

LES ARTISANS RÉUNIS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Ce jour mercredi, permanence de 19 h. 30 à 20 h. 30 au Café Bouzin, 5, rue du Grand Chemin.

L'ABLETTE. — Réunion dimanche 14 janvier, à 18 h. Tous les sociétaires libres sont priés d'être présents.

AUX RETRAITÉS DES TRAMWAYS DE L'E.L.R.T. — Les retraités des Tramways de l'E.L.R.T. sont informés que la réunion mensuelle aura lieu mercredi 10 janvier à 4 h. à la « Maison des Tramways » de Roubaix.

Les membres de la Commission sont invités de se trouver au même lieu à 3 h. pour une réunion spéciale.

AUX FAMILLES DES MOBILISÉS DES TRAMWAYS DE L'E.L.R.T. — Les femmes des mobilisés des tramways de l'E.L.R.T. et les mères de ceux qui sont célibataires, sont priées de passer à la « Maison des Tramways » à Roubaix, samedi prochain 13 février, de 8 h. 30 à midi ou de 2 h. 30 à 5 h. 30, pour toucher un subside de la part de la Caisse d'Assurance-Maladie et de la Mutuelle « La Prévoyance Familiale ».

Se munir de la carte de circulation et de la carte de solidarité. Il ne sera pas envoyé d'autre avis.

ASSOCIATION AUTONOME DES VIEUX TRAVAILLEURS. — Le Comité existant de l'Association Autonome des Vieux Travailleurs avise ses adhérents que le paiement des cotisations et les assemblées mensuelles sont suspendus jusqu'à la fin des hostilités. Néanmoins, les adhérents sont invités à se mettre à jour des cotisations pour l'année écoulée 1939.

Pour tous renseignements ou démarches utiles à leurs intérêts, le Secrétariat fonctionne en permanence rue Saint-Antoine 38.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Marie Rauwal, rue du Fontenoy, 86 ; Renée Cartigny, boulevard de Reims, 2, cour Doutreligne, 10 ; Bernard Planckaert, rue de la tuilerie, 24, cour Breunin, 2 ; Gaëtan Sénéchal, rue Hoche, 61, à Tourcoing ; Bernard Gueldon, rue de l'Ommelet, 155, cour Boullet, 14 René Chuin, rue Edouard Anseele, 115, cour Legros, 7.

Publications de mariages : Szczepan Maciejak, de Noyelles-sous-Lens et Pélagie Klosowski, boulevard Beaurepaire, 82 ; Léon Viget, rue du Moulin, 90 et Jeanna Vanhove, de Wasquehal ; René Demets, boulevard de Lyon, 79 et Nelly Quetu, rue d'Inkermann, 182 ; Emile De Schaeck, Grand Rue, 199, cour Masurel, 5 et Marie Spilliaert, même adresse.

Décès : Juliette Dutrieux, épouse Segars, 79 ans, rue de Condé, 53 bis ; Otto Leutert, 70 ans, Grand Rue, 66 bis ; Emile Polite, 65 ans, rue Blanqui, 26 ; François Morelle, 90 ans, boulevard de Strasbourg, 173 ; Marie Bachely, Vve Pontois, 80 ans, rue de Barbieux, 35 ; Raymond Van Steenlandt, 4 ans, ru Raphaël, 56, apt. 6 ; Marie Steux, épouse Severys, 59 ans, de Croix, rue Hoche, 27 ; Florentin Mulot, 49 ans, rue de l'Ommelet, 155, cour Poulet, 14 ; Rosalie Desie, Vve Joge, 86 ans, de Croix, rue de Colmar, 68 ; Hélène Cornard, Vve Perrest, 67 ans, de Flers-Lille, rue Jacquard, 17.

WATTRELOS

Amicale du Centre. — Réunion de Commission vendredi 12 janvier, à 19 h., à l'école ; ordre du jour : compte rendu financier.

Syndicat agricole. — Réunion vendredi 12 à 2 h., au siège, paiement des charbons, plants et divers.

A la Gaoloise. — Les répétitions pour les pupilles reprendront demain jeudi 11 courant, à 15 heures.

Amicale du Crétinier. — Dimanche 14 janvier, réouverture du stand de tir. Nous rappelons aux amicalistes le championnat de tir, doté de 100 fr. de prix en nature, qui continuera à se dérouler au stand de l'Amicale. Ce championnat permettra à tous tireurs ou non, de se classer honorablement, le haut nombre et le bas nombre étant intéressés. Il est divisé en deux catégories : 1re, adultes et juniors ; 2e, minimes. Prix du carton, 1 fr. avec munitions.

Don à l'hospice. — M. et Mme Meyfroodt, 15, rue Bouclcaut, à Wattrelos, ont fait don à l'hospice d'une voiture d'infirme en très bon état. La Commission administrative adresse à M. et Mme Meyfroodt, ses vifs remerciements.

CROIX

Allocations militaires. — Les allocations militaires, dont le soutien touche à titre d'officier ou sous-officier, une solde mensuelle, doivent se présenter à la mairie, bureau militaire, avec leur bulletin d'admission.

D'autre part, les allocataires militaires, dont le soutien est mobilisé dans une usine travaillant pour la défense nationale, sont aussi invités à se présenter à la mairie. De plus, il est rappelé qu'en cas de démobilisation il y a lieu d'avertir aussitôt le bureau militaire de la mairie.

Contributions Directes. — Le contrôleur des Contributions directes recevra à la mairie ce mercredi, de 14 h. 30 à 16 h. pour les réclamations et renseignements.

Consultations pré-natales. — Les consultations pré-natales auront lieu jeudi de 15 à 17 h. 30, à la Maternité, par Mlle Bère, sage-femme.

Vaccination antivariolique. — Tous ceux qui n'ont pas été vaccinés ou revaccinés avec succès depuis moins de cinq ans, doivent obligatoirement se faire revacciner. Des séances gratuites de vaccination auront lieu dans le courant de janvier, à la Maison des Œuvres, place de la République.

La première séance aura lieu à partir du lundi 15 janvier, place de la République, à la Maison des Œuvres, pour les femmes, de 9 à 11 h., pour les hommes de 11 à 12 h.

Les enfants au-dessous de 18 ans, fréquentant les écoles, seront convoqués spécialement. Les personnes qui se présenteront à ces séances devront se munir de leur carte d'identité.

Celles qui désirent se faire revacciner par leur médecin de famille, devront justifier de l'accomplissement de cette vaccination, en déposant à la Mairie, un certificat médical donnant la date et le résultat de cette mesure.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !
9451

WASQUEHAL

Visite amicale des Nourrissons au Capreau. — Suspendues depuis le début des hostilités, ces consultations reprendront demain jeudi, à 14 h. 30, à l'école maternelle (entrée rue Voltaire), pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez. Elles auront lieu les 2e et 4e jeudis de chaque mois. Les mamans qui fréquenteront la consultation pour la première fois sont invitées à retirer une carte d'admission à la mairie, 3e guichet, aujourd'hui mercredi ou dans la matinée de jeudi.

A. C. Républicaine. — La prochaine permanence se tiendra dimanche 14 janvier, de 9 à 11 h., au siège, café Lécroart, 67, rue de Roubaix.

Fanfare des Accordéonistes. — Mercredi et vendredi, à 19 h., au siège, 6, rue Philippe-le-Bon, répétition de la clique de tambours et clairons. Les mêmes jours à 18 h. 30, cours gratuits de solfège et d'instruments. La répétition générale aura lieu dimanche 14 janvier, à 10 h., au local, café Lips, 6, rue Philippe-le-Bon.

A la Recette Municipale. — Jeudi, de 9 h. à midi 30, à la Recette municipale 12, rue Ferrer, on paiera les allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables, les allocations aux familles nombreuses (cartes vertes). On paiera également les primes à la natalité et les primes d'allaitement maternel.

Chez les amis du jeu de cartes. — Pour faire suite à une première allocation de 20 francs à chacun des 15 mobilisés de la société, le comité vient de décider l'envoi d'un second mandat de 15 fr. à chacun de ceux-ci à l'occasion de la nouvelle année. Pour permettre d'alimenter le fonds de caisse destiné à ses mobilisés, la société a l'intention d'organiser dans le courant de février, un grand tournoi de piquet et manille. En raison du but poursuivi, nul doute que ce concours n'obtienne un succès mérité.

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires du mois de décembre aura lieu aujourd'hui mercredi, pour les bénéficiaires de l'agglomération du Centre, à la salle du commissariat de police rue Jean-Macé dans l'ordre suivant : à 8 h. 30 pour les numéros 1 à 300 ; à 9 h. 30 pour les numéros 301 à 460 ; à 10 h. 30 pour les numéros 461 à 560 et à 11 h. 30 pour les numéros 561 à 944.

Au Capreau, le paiement sera effectué demain jeudi, à l'école maternelle (entrée rue Voltaire) dans l'ordre ci-après : à 8 h. 30 pour les numéros 1 à 300 ; à 9 h. 30 pour les numéros 301 à 670 et à 10 h. 30 pour les numéros 671 à 942. Se munir de la feuille d'admission.

D'autre part, l'Administration avise les familles dont le soutien est démobilisé pour réforme, affectation spéciale ou autres motifs, d'aviser le service à la mairie, guichet 3, dans les 48 heures du retour du mobilisé.

Enfin l'allocation n'est plus due aux familles dont le soutien a perçu la solde mensuelle des sous-officiers depuis le 1er décembre. Ces bénéficiaires sont tenues d'en faire la déclaration à la mairie, 3e guichet et de rapporter leur certificat d'admission.

Pour les mobilisés et leurs familles nécessiteuses. — Dimanche 14 janvier aura lieu la clôture du tournoi de dés organisé par la société du « Bouchon d'Or » au profit des mobilisés et leurs familles. Ce jeu aura lieu au café Raphaël Dumouilin, 38, rue Sadi-Carnot, où les inscriptions seront reçues de 8 h. à 16 h. 150 fr. de prix. Rebattage définitif et distribution des prix à 16 h. 30.

Syndicats Libres. — Vendredi 12 janvier, de 17 à 19 h., au siège, café de « La Fraternelle », 27, rue de Flers, permanence et paiement des secours de chômage.

Inscription des nouveaux chômeurs. — Ce mercredi, de 8 h. à midi, à la mairie (6e guichet).

Etat Civil. — Publication : Edmond Bahonnesai, à Paris (7e), et Nelly Huwaert, rue de Tourcoing, 71.

HEM

Avis à la Population. — M. le Maire nous prie de faire connaître que des tirs d'exercice avec mortiers auront lieu aujourd'hui mercredi matin, près de la Briqueterie.

Comité d'entr'aide. — Vendredi 12 janvier, à 16 h., réunion générale du Comité d'entr'aide à la mairie, 1er étage.

Société de billard « Le Retro ». — Dimanche 14 janvier à 16 h., réunion mensuelle. Concours et championnat.

Chômeurs. — Pas de pointage vendredi. Paiement des allocations de chômage samedi 13, de 9 h. à 10 h.

Etat Civil. — Décès : Labonne Marguerite, 48 ans, épouse de Albert Fabre rue du Calvaire, 92 ; Degreave Elodie, 60 ans, épouse de Jules Monnet, rue du Calvaire, 8.

LANNOY

UN DÉSESPÉRÉ

Dans la soirée de lundi, le nommé Victor Pipart, âgé de 45 ans, et habitant rue des Frères-Lecaillé, avait décidé d'en finir avec la vie. Mettant à exécution ces sombres desseins il se pendit à la rampe de l'escalier. La triste découverte fut faite par sa femme.

LYS

Carte d'identité professionnelle. — Le bureau fonctionnera mercredi pour les habitants des rues de Lannoy et de Belfort ; jeudi pour les rues Rabelais, Bon Poste, Mulhouse, du Meunier, Berthelot et le quartier du Nouveau-Monde.

Avis aux commerçants. — Les bons de pain et de charbon du Bureau de Bienfaisance pour l'année 1939 doivent être remis avec la facture à la mairie.

LEERS

SAMEDI, BOXE ET CATCH AU PROFIT DES MOBILISÉS

Samedi 13 janvier, à 16 h. 30, la salle du cinéma, rue Joseph Leroy, sera le théâtre d'un sensationnel gala de boxe et de catch organisé par le V.C.P. et le B.C.R. au profit des mobilisés.

Voici la liste des combats :

Boxe. — Le Sénégalais Mamadou contre Victor Vion (6 r. de 2 minutes) ; Bauwens contre Raymond (6 r. de 2 minutes) et deux combats entre amateurs.

Catch. — En une reprise de 20 minute : Teulet (73 kilos), contre Potteau (70 kilos). En deux manches de 20 minutes et la belle s'il y a lieu : Ensagelle (90 kilos), entraîneur de Marcel Dumoulin contre Drymala (86 kilos), 15 fois champion du Nord.

Mutilés et invalides de guerre. — Les membres de la section de Leers possesseurs d'une carte de demi-tarif sur les chemins de fer sont invités à rapporter leur carte de priorité et une photographie au siège, pour le renouvellement.

Oiseaux de cartes. — Le Comité d'Entr'aide organise pour les samedi 13 et dimanche 14 janvier, chez M. Détremmerie, 1, Place de l'Eglise, un grand concours de cartes (manille et piquet), au profit des mobilisés de la commune.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".
Votre foie devrait verser, chaque jour, un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments. Ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes sans ressort. Vous voyez tout en noir !
Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile.
Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes pharmacies : Frs. 11.75.
9343

TOUFFLERS

UN FRAUDEUR SE FAIT PRENDRE

Au Hameau du Nouveau Monde, François Decottignies, chiffonnier, âgé de 35 ans, et demeurant à Bailly-les-Lannoy a rencontré les douaniers alors qu'il était porteur de trois kilos de tabac belge.

Le délit de fraude étant caractérisé, Decottignies a été aussitôt conduit à Lille pour y faire connaissance avec la justice.

UNE SOIRÉE DE GALA SERA ORGANISÉE DIMANCHE PAR LE COMITÉ D'ENTR'AIDE

Le comité d'entr'aide aux mobilisés et à leurs familles de Lys-Lannoy-Toufflers organise pour le dimanche 28 janvier, à 15 h. 30, dans la salle du Cercle St-Paul, rue Henri-Pouchain, une soirée de gala avec le concours gracieux de la troupe des « Jeunes au service des mobilisés » de Leers. Cette soirée est placée sous la présidence d'honneur de MM. les maires de Lys-Lannoy et Toufflers, et sous la présidence effective de M. Alphonse Pouchain, maire de Toufflers.

Le prix des places a été fixé comme suit : réservées, 5 fr. ; secondes, 4 fr. ; enfants, 2.50. Les militaires auront l'accès gratuit de la salle.

Des jeunes gens et des jeunes filles passeront à domicile pour la vente des cartes. Les personnes qui désireraient faire numéroter leurs cartes devront se présenter à la Mairie, le samedi 27 janvier, de 14 à 17 heures.

Une seconde représentation est prévue pour le début d'avril, dans la salle du Foyer des Amicales.

TOURCOING
Bureau : Rue Fidèle-Leheucq, 2, à TOURCOING. — Tél. : 9.55
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Leheucq

PLUS DE PEUR QUE DE MAL

Un jeune garçon vient de l'échapper belle dans des circonstances qui auraient pu être tragiques.

M. Ad. Tiberghien, convoyeur, âgé de 38 ans, et domicilié rue de Lille, 2, avait reçu pour mission de l'un de ses amis, de procéder au déchargement de son revolver. Il voulut s'acquitter de sa tâche dans un estaminet situé 20, rue Verte, et retira le chargeur de l'arme, puis il se mit à jouer avec le revolver en présence du jeune Julien Vandenbroucke, 13 ans.

Par inadvertance, une balle était demeurée dans le canon et le coup partit. Le jeune écolier fut atteint légèrement au bas-ventre par le projectile qui ne fit qu'effleurer la peau du côté droit. La balle ne perdit ensuite dans l'appartement.

Les témoins de l'accident poussèrent un soupir de soulagement en constatant l'heureuse issue d'une imprudence qui aurait pu coûter fort cher.

LE SERVICE DU TRICOT A LA MUTUELLE FÉMININE

La « Mutuelle Féminine » informe les adhérentes qui, par suite de changement d'adresse, n'auraient pas été touchées par la circulaire envoyée chez elles, que le Service du tricot qu'elle a organisé pour les soldats, continue à fonctionner tous les samedis après-midi de 14 h. 30 à 17 h., rue de l'Industrie, 17, pour la distribution de la laine et la rentrée des ouvrages. Elles sont invitées, ainsi que celles qui n'ont pas encore répondu à la convocation, à venir se joindre aux membres qui travaillent activement depuis deux mois.

Bien que la plupart des sociétaires soient des employées qui ne disposent que de très peu de temps, la Commission ne doute pas que chacune ne fasse l'effort nécessaire pour montrer sa bonne volonté et collaborer dans la mesure du possible, à procurer un peu de bien-être aux soldats sans famille.

A ce jour, un grand nombre de colis ont été envoyés et des lettres de remerciement très touchantes sont parvenues.

La « Mutuelle Féminine » adresse ses remerciements les plus sincères aux généreux donateurs de laine, friandises, argent, reçus jusqu'à présent et qui lui ont permis la mise en route.

Elle fait appel à toutes les personnes qui voudraient s'associer à cette œuvre utile, qui pourront envoyer leurs dons au siège social, 17, rue de l'Industrie, à Tourcoing.

LA DISTRIBUTION DES MASQUES A GAZ

La distribution des masques pour adultes se continuera le Mercredi 10 Janvier, à la Salle publique de réunions, de 8 h. 15 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30, pour les personnes dont le nom (nom du mari pour la femme mariée), commence par « Delbe » jusque « Deld ».

CARTES PROFESSIONNELLES
Service du charbon

Les bureaux fonctionneront ce jour de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. dans les quartiers suivants :

Quartier des Francs. — Ecole publique rue du Dragon : Pour les personnes habitant les rues de Paris et Philippe-de-Girard.

Quartier du Flocon. — Ecole de garçons, rue du Flocon : Pour les personnes habitant la rue des Carliers.

Quartier du Clinquet. — Les personnes habitant le quartier du Clinquet qui n'ont pu se présenter aux jours et heures indiqués, doivent se rendre obligatoirement au Musée, Mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, pour faire établir leurs cartes professionnelles.

ALLAITEMENT MATERNEL

Paiement des primes, mercredi 12 janvier, au Bureau de bienfaisance, de 14 h. à 15 h. 30. Se munir de la carte d'identité et de la carte verte délivrée par la Sauvegarde des Nourrissons.

Sociétés et Comités

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE BOULES. — Dimanche 14 janvier, réunion de la Fédération, à 10 h., au Petit Chasseur.

AVIS AUX ARTISANES ET ARTISANS. — Le bureau de l'Artisanat installé à l'Ecole du Bâtiment, 10, rue de Gand (au côté du Gymnase) organise sa permanence ce mercredi, de 14 à 16 h. Renseignements sur la taxe d'armement. Contribution nationale extraordinaire ; contrat d'apprentissage ; inscription ou radiation au registre des métiers ; formules à remplir pour le recensement artisanal économique, prendre la feuille d'inscription au registre des métiers.

ENFANTS DE NEPTUNE. — En prévision de la rencontre Paris-Nord qui est à l'étude, la Commission des E.N.T. prie les sociétaires de reprendre l'entraînement d'une façon régulière.

Le virage buté récemment réinstallé permettra de chronométrer les courses à partir du mercredi 10 courant.

Un match de water-polo pour débutants sera joué tous les lundi soir à 19 heures.

ETAT CIVIL

Naissances. — Anne-Marie Deleclise, rue de Baillœul, 19 ; Jean-Claude Verbrouck, rue de la Latte, 51 ; Edouard Figiel, rue Rouget-de-l'Isle, 108 ; Jean Gaseaux, rue Rouget-de-l'Isle, 108.

Publications. — André Declercq, rue Francis-de-Pressensé, 31, et Marie Callemyn, domicilié à Halluin. Paul Geeregat, rue Hoche, 20, et Rachel Salomes, rue Fin-de-la-Guerre, 56.

Décès. — Catherine Ghilbert, 72 ans, veuve Jean Goeminne, rue Jourdan, 7 ; Henri Bazyn, 40 ans, rue de l'Ermitage, 45 ; Arthur Wallaya, 34 ans, rue Camille-Desmoulins, 19, décédé rue Ysor, 332 ; Achille Deroose, 78 ans, dom. à Halluin ; Arthur Capelle, 71 ans, rue Petit-Village, 2 ; Modeleine Godderys, 45 ans, s.p., épouse Charles Varlet, rue Saint-Blaise, 79, tous décédés rue Ysor, 332 ; Jules Roose, 65 ans, rue Fresnoy, 31 ; Pierre Loridan, 46 ans, rue Solférino, 23 ; Adèle Machiels, 78 ans, veuf Henri Vandenbrouck, domic. Neuville-en-Ferrain, décédée rue Virginie, 135 ; Christiane Houpline, 3 mois, rue de Gand, cour Scampa, 2 ; Adolphe Verscheid, 71 ans, rue d'Havré, 3 ; Alphonsine Corbaut, 57 ans, épouse Georges Knapen, rue d'Havré, 3 ; Gabrielle Goddeleria, 48 ans, épouse Maurice Vanholme, rue Montesquieu, 15.

FUNÉRAILLES

M. et Mme Marc HAQUETTE-HAVELINGHIEN ;
M. et Mme Georges DUPONCHEL-HAQUETTE ; ses enfants,
Mlle Madeleine HAQUETTE, sa petite-fille ;
Et toute la famille ont la douleur de vous annoncer la mort de

Madame Catherine GILBERT
Dite Catherine BREST

décédée subitement à Tourcoing, le 8 janvier, dans sa 73e année.

Ses funérailles auront lieu le Jeudi 11 janvier, à 8 heures 45, en l'Eglise Notre-Dame de Lourdes. Assemblée à la maison mortuaire, 7, rue Jourdan, à 8 heures 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

DEUIL
Madame DHENIN-GOYSOQUES
et toute la famille vous font part de la mort du
Capitaine Victor DHENIN
CONTROLEUR-ADJOINT DES P.T.T.
Mort pour la France le 14 Décembre 1939, muni du Sacrement de l'Extrême-Onction.
Un service et l'inhumation provisoire ont eu lieu à Vouziers, le 16 Décembre 1939.
33.214

Communiqués officiels de la Préfecture du Nord

Comité départemental de surveillance des prix des maïs

En raison de l'intérêt qui s'attache au maintien des prix des maïs à des cours normaux et à l'application stricte de ces derniers, le Comité Départemental de Surveillance des Prix a émis le vœu que les prix approuvés par M. le Ministre de l'Agriculture soient affichés.

Il est à noter d'ailleurs que les mercuriales des cours autorisés par l'Administration Supérieure étaient jusqu'à ce jour affichés à la Bourse.

Hausse illicite sur les cafés

En vertu d'un arrêté préfectoral et sur la proposition du Comité Départemental de Surveillance des Prix, les Etablissements Roger-Leclercq, 12 bis, rue d'Equermes, à Lille, seront fermés pour une durée de quinze jours, pour hausse illicite sur les cafés.

En outre, le Comité estimant que les faits relevés sont de nature à motiver des poursuites devant les Tribunaux, le Parquet a été immédiatement saisi du dossier de l'affaire.

Tarif pour les achats à caisse ouverte par le service de ravitaillement général à partir du 1er janvier 1940

Les tarifs ci-dessous sont des tarifs maxima applicables exclusivement à des produits de la récolte 1939, et aux producteurs :

Haricots de bonne qualité courante, les 100 kgs nets, marchandises nues, rendues aux Centres de réception : lingots blancs du Nord, 440 fr. ; flageolets blancs du Nord, 418 fr.

Pois verts pour conserie : 210 francs le quintal.

Des primes mensuelles de conservation de 3 fr. par quintal pour les haricots, 1,50 par quintal pour les pois majoreront ce prix, à partir du 1er février 1940.

Pommes de terre à chair jaune : de 50 à 55 fr. les 100 kgs, suivant variétés et qualités.

Majoration de 2 fr. par quintal, comme prime de conservation mensuelle, à partir du 1er février 1940.

Foin de prairies naturelles : 48 fr. les 100 kgs.

Foin de prairies artificielles : 55 fr. les 100 kgs.

Prix s'entendant pour des produits de qualité saine, loyale et marchande, en vrac, rendus au Centre de réception. Majoration par des primes mensuelles de conservation de 0,60 par quintal, à partir du 1er février 1940.

Avoines jaunes ou blanches : 95 fr. le quintal.

Produits de qualité saine, loyale et marchande, en vrac. Primes de conservation de 1 fr. par quintal par mois à partir du 1er février 1940.

INSPECTION ACADÉMIQUE DU NORD
BOURSES NATIONALES

L'Inspecteur d'Académie du Nord nous communique :

« Les inscriptions en vue de l'obtention d'une bourse nationale au titre de l'enseignement secondaire, primaire supérieur ou technique, au concours commun de 1re et 2e séries et séries supérieures seront reçues jusqu'au 10 février 1940.

« Les sessions des examens de 1re et 2e séries auront lieu le jeudi 23 mai 1940.

« Les dossiers d'inscription doivent être adressés avant le 10 février à M. l'Inspecteur d'Académie (Service des examens, 891, avenue de Dunkerque, à Lomme) par l'intermédiaire de MM. les Chefs d'Etablissements ».

Ferments pour l'industrie laitière

Avec la collaboration de l'Ecole Nationale d'Industrie Laitière, Station de Recherches Laitières de Poligny (Jura) a repris la préparation des cultures de ferments sélectionnés pour l'Industrie Laitière.

Elle est en mesure de fournir les cultures de ferments pour la maturation des crèmes, la fabrication des fromages au lait pasteurisés et la fabrication des fromages à pâte cuite (Gruyère, Comté, Emmenthal).

DANS LA RÉGION

LE DRAME DE DIMECHAUX

Nous avons relaté, hier, dans quelles conditions, Henri Moreau, 31 ans, ajusteur, libéré du service militaire depuis quelques semaines, s'était rendu coupable du meurtre de sa femme née Marie-Thérèse Fontenelle.

L'émoi causé parmi la population à la suite du crime commis par un brutal et un ivrogne sur la personne de sa femme en présence de ses 4 enfants n'est pas encore dissipé.

De nombreux habitants n'ont pas été surpris de la soudaineté de ce crime car Moreau avait proféré des menaces à plusieurs reprises à l'adresse de sa femme.

Il aurait été vu paraît-il, à Damoustes, dans la journée de dimanche et aurait même tiré un coup de revolver.

Depuis qu'il était rentré au pays après sa démobilisation, Moreau n'avait pas cherché de travail, pour que sa femme ne puisse toucher les allocations familiales.

Bien plus, il lui déroba une somme de cinq mille francs alors qu'elle se trouvait sur la route de Dimont. Mme Moreau avait déposé une plainte qui n'eut pas de suite la loi ne reconnaissant pas le vol entre époux.

Pour justifier ou tout au moins pour diminuer sa responsabilité, Moreau n'hésita pas à insinuer que sa femme entretenait des relations coupables.

Il déclara aussi à M. le Juge d'Instruction qu'il avait voulu se suicider mais que l'arme s'était enrayée.

A la maison d'arrêt où il a passé une bonne nuit, on lui avait enlevé les effets et objets dont il aurait pu se servir pour attenter à ses jours. C'était une précaution inutile, Moreau est très calme. Il a fait choix d'un avocat pour l'assister dans sa défense. Ses quatre enfants ont été recueillis par les deux sœurs de la victime en attendant qu'une décision soit prise.

Quant aux parents de Moreau ils habitent à Obrechies et l'acte irréparable commis par leur fils leur a causé comme on le pense, un grand chagrin.

Les funérailles de M. Louis DEMESMAY Sénateur du Nord

Elles se sont déroulées hier à Templeuve

Hier, à TEMPLEUVE, les funérailles de M. LOUIS DEMESMAY se sont déroulées en présence d'une foule considérable qui, dès 10 heures, suivant le corps du regretté cultivateur-éleveur, quittait la vieille ferme d'Huquinville, et, durant plus d'une heure quinze, parcourait le long chemin reliant ce hameau à l'Eglise de la commune.

M. Louis Demesmay, homme très simple, très affable, charmant en tous points, avait su depuis toujours attirer vers lui toutes les sympathies et les innombrables services qu'il aimait à rendre à ses concitoyens ont fait de ce brave et honnête homme un ami fidèle, un véritable conseiller vers qui on se tournait avec confiance.

Les personnalités

Le deuil était conduit par MM. Louis Demesmay, frère ; Henri et Charles Demesmay, neveux ; Charles, Florimont, Victor Despret, beaux-frères du défunt.

En tête du cortège funèbre venaient les enfants des écoles de Templeuve et la section des Anciens Combattants.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Daniel Vincent, président de la Commission sénatoriale de l'Armée ; Couteaux,